

FAM « Lou Z'Aple » – Foyer d'Accueil Médicalisé (Résidence du Perron)

FAM - Foyer d'accueil médicalisé

Qui est concerné ?

Adultes

Nécessité de Notification MDPH

Domaines d'activités principaux

Accompagnement
Soins psychiatriques et de
réhabilitation
Handicap psychique
Logement, hébergement

Coordonnées

Résidence d'accueil et de Soins Le
Perron 3160 route d'Izeron 38160
Saint-Sauveur

cadrelouzaple@emsleperron.eu

04 76 38 64 22

<https://www.residence-accueil-soins-leperron.fr/pole-handicap/lou-zaple>

Zones géographiques d'exercice

Voir la liste des
intercommunalités
concernées

Capacité d'accueil

48 places

Présentation

Le Foyer d'Accueil Médicalisé « Lou Z'Aple » accueille 48 personnes en situation de handicap psychique. Un Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) propose un hébergement permanent à des personnes en situation de handicap nécessitant une assistance pour la plupart des actes essentiels de la vie courante. Le FAM propose des soins, une surveillance médicale, un suivi paramédical ainsi qu'un soutien et une stimulation constante. L'intégration en foyer d'accueil médicalisé ne peut être réalisée que suite à une notification de la Maison de l'Autonomie (MDA), après examen par la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH).

Objectifs & Missions

Le service est divisé en 3 unités de vie.

Au quotidien, les résidents sont accompagnés par une équipe pluri-professionnelle composée d'un cadre socio-éducatif, d'infirmiers, d'éducateurs spécialisés, d'aides-soignants, de moniteurs éducateurs, d'aide médico-psychologiques et de veilleurs de nuits.

Un médecin généraliste et un médecin psychiatre interviennent 1 à 2 fois par semaine chacun pour assurer le suivi médical.

Un psychologue intervient pour le suivi des résidents et propose des réunions cliniques aux professionnels.

Admissions :

L'accueil en Foyer d'Accueil Médicalisé ou en Foyer de vie se fera uniquement sur notification d'orientation délivrée par la Maison Départementale de l'Autonomie et avec un dossier de demande d'entrée. Chaque dossier de demande d'admission réceptionné est présenté en commission d'admission.



[Signaler une erreur](#) >